

CARACTERISTIQUES	
<i>Unité:</i>	m3
<i>Poids/densité</i>	2 t/m3
<i>Dimensions</i>	22x11x5 cm
<i>Quantité totale</i>	48 m3
<i>Quantité totale Demandée</i>	48 m3



DETAIL PRESTATION A FOURNIR

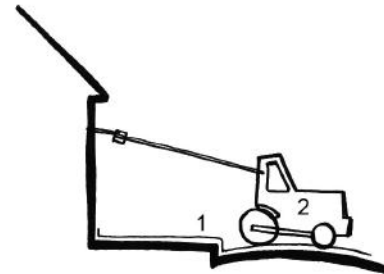
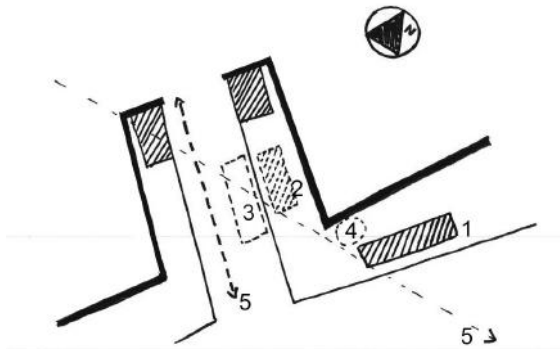
Etat actuel Bon état / Eclat ventuel / Présence éventuelle de mousse

Localisation gisement Ensemble des murs extérieurs du bâtiment (sur 3 épaisseurs)

Usage initial Structure et parement des murs

Préconisation déconstruction en vue de réemploi

- Grattage du plâtre intérieur
- Nettoyage au karcher avant abatage des briques extérieures
- Concassage des briques in situ (selon plan ci dessous)
- Concassage fin au rouleau compresseur sur bâche (s'implanter sur la voirie)



- 1 – Maison du projet
- 2 – Bâtiment (prison) à démolir
- 3 – Localisation de mise en oeuvre du concassage
- 4 – Localisation de la "montagne" de briques concassées
- 5 – Vent dominant de l'Ouest
- 6 – Circulation maintenue le temps du concassage

- 1 – Mise en place d'une bâche permettant la Récupération des briques déconstruites
- 2 – Rouleau compresseur

Etat souhaité à la réception Conditionnement : Stocké sous forme de montagne de 3,5 m de heut sur géotextile à l'entrée du quartier, protégée des vents dominants par le mur d'enceinte (selon plan ci dessus)et identification des lots.
 Stockage par empilement sur palettes transportables
 L'entreprise devra prévoir l'écoulement aux limites de la montagne ainsi formée.

Etat et tolérance Pas de mélange avec d'autres matériaux
 Broyage jusqu'à 5 à 10 mm

USAGE FINAL

Réutilisation finale La brique concassée finement devient une matière pigmentée qui, aditionnée à un liant comme le végécol, Forme un revêtement.

NB : Le végécol est un revêtement sans bitume, offrant une longévitivité s'apparentant à l'asphalte.

Exemple de mise en oeuvre en muret Le stockage des briques concasses est prévu en entrée de site.
 Avec un volume de briques réparti sur une épaisseur de 6 cm, nous proposons de réaliser un cheminement piéton d'une largeur de 1,5 m sur une distance de 450 m.

L'entreprise de VRD aura à sa charge la mise en oeuvre de ces cheminements piéton :

- mélange du végécol aux briques concassées
- implantation du cheminement piéton selon plan paysage